

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42348

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémard
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **01 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole maternelle Cinsault Réfectoire
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Fontaine réfrigérée
Conditions de prélèvement : 1er jet sans désinfection
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00

Température
de prélèvement : 5,7 °C

selon la norme FD T 90-520 et NF EN ISO 19458

OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : non / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	120	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	>300	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ▣ : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

* CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT, d'un point de vue BACTERIOLOGIQUE, les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région
Rhône-Alpes

En Région
Languedoc - Roussillon

En Région Provence
Alpes - Côte - d'Azur

► N°Azur 0 810 810 206

PRIX APPEL LOCAL

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017

S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42349

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémar
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **02 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole maternelle Cinsault Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet légumerie
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par lingette
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : oui / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 20,4 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	8	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	4	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,61	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	319,2	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0,10	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ° : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42350

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémar
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **03 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole élémentaire Macarry Réfectoire
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Fontaine réfrigérée
Conditions de prélèvement : 1er jet sans désinfection
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00

Température
de prélèvement : 5,3 °C

selon la norme FD T 90-520 et NF EN ISO 19458

OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : oui / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	>300	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	>300	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ▣ : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

* CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT, d'un point de vue BACTERIOLOGIQUE, les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région
Rhône-Alpes

En Région
Languedoc - Roussillon

En Région Provence
Alpes - Côte - d'Azur

► N°Azur 0 810 810 206

PRIX APPEL LOCAL

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42351

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémard
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **04 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole élémentaire Macarry Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet légumerie
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : oui / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 22,3 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	1	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,67	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	323,2	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,11	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ° : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires
✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région
Rhône-Alpes

En Région
Languedoc - Roussillon

En Région Provence
Alpes - Côte - d'Azur

► N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

PRIX APPEL LOCAL

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42352

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémar
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **05 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole élémentaire Dracéa Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet légumerie
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : oui / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 22,8 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	26	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,54	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	542,3	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,20	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ° : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42353

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémar
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **06 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole élémentaire Henri Wallon Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet légumerie
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : non / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 22,4 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	16	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,47	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	549,6	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,30	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ° : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42354

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémar
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **07 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole maternelle Henri Wallon Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet légumerie
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : oui / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 19,9 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	39	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	32	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,66	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	519,9	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,14	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ° : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42355

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémar
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **08 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole élémentaire Jean Crabalona Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet évier blanc
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : non / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 23,2 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,47	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	516,3	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,26	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ° : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42356

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémard
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **09 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole maternelle Jean Crabalona Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet plonge / légumerie
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : non / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 23,1 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,48	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	531,0	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,14	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ▣ : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42357

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémard
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **10 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole maternelle L'eau vive Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet légumerie
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : non / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 19,3 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,44	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	526,0	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,34	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ▣ : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42358

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémard
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **11 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole élémentaire Gérard Philippe Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet légumerie
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : non / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 17,4 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	9	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,42	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	524,4	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,33	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ° : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires
✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région
Rhône-Alpes

En Région
Languedoc - Roussillon

En Région Provence
Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42359

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémar
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **12 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole élémentaire Pra d'estang Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : oui / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 19,6 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	3	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,45	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	542,4	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,29	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ° : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42360

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémar
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **13 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole maternelle Les cigales Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet légumerie
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : non / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 19,8 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	8	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,68	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	357,2	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,18	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ▣ : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42361

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémard
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **14 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole élémentaire Saint-Jacques Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet légumerie
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : non / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 18,4 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	4	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,96	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	364,4	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,19	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ° : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

► N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42362

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémar
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **15 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole élémentaire Saint-Jacques Réfectoire
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Fontaine réfrigérée
Conditions de prélèvement : 1er jet sans désinfection
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : non / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 6,9 °C

selon la norme FD T 90-520 et NF EN ISO 19458

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	>300	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	>300	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ▣ : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires
✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

* CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT, d'un point de vue BACTERIOLOGIQUE, les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

PRIX APPEL LOCAL

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42363

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémar
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **16 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole élémentaire Saint-Antoine Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00 *selon la norme FD T 90-520 et NF EN ISO 19458*
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : trouble puis clair, incolore après écoulement / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : non / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C

Température
de prélèvement : 24,9 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	1	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,94	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	364,3	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	1,17	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ° : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €

RAPPORT D'ANALYSES

Villeneuve de Berg, le 25/09/2025

Demandeur / n° client
VILLE DE GRASSE / 2529

N° Client : 2529
N° Dossier : 000172672
N° Echantillon : 25-42364

VILLE DE GRASSE
Service Hygiène Santé
57 Avenue Pierre Sémar
BP 120691
06131 GRASSE

Motif Examen : Auto-contrôle BC RS250554

Produit analysé : **17 - Eau froide sanitaire**
Localisation : Ecole maternelle Saint-Antoine Cuisine
Commune et département : Grasse / 06
Lieu de prélèvement : Robinet légumerie
Conditions de prélèvement : 2ème jet après désinfection par flambage
Prélevé par LITOU Clémence*, le 22/09/2025 08:15:00
OBSERVATIONS : Aspect, couleur : clair, incolore / Présence de tartre : néant / Présence d'un brise-jet : non / Température de l'échantillon témoin à réception au laboratoire : 3,4°C.

Température
de prélèvement : 22,2 °C

TYPE ANALYSES : Eau destinée à la consommation humaine - référentiel de type D1

Reçu au plateau technique le : 22/09/25
Analyse commencée le : 22/09/25

Paramètres analysés	Méthodes	Résultats	Unités	Niveau cible
Micro-organismes revivifiables à 22°C	* NF EN ISO 6222	<1	UFC / ml	Pour information
Micro-organismes revivifiables à 36°C	* NF EN ISO 6222	2	UFC / ml	Pour information
✓ Bactéries coliformes	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Escherichia coli	* BKR 23/08-06/12	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Entérocoques intestinaux	* NF EN ISO 7899-2	<1	UFC / 100ml	0 °°
✓ Spores de micro-organismes anaérobies sulfite réducteurs à 37°C	* NF EN 26461-2	<1	UFC / 100ml	0 °
✓ Odeur	méthode interne	Absence		Absence °
✓ Saveur	méthode interne	Nulle		Nulle °
✓ pH	NF EN ISO 10523	7,87	Unité de pH	>ou= 6,5 et <ou= 9,0 °
✓ Conductivité à 20°C	NF EN 27888	422,0	µSiemens / cm	>ou= 180 et <ou=1000 °
✓ Turbidité	NF EN ISO 7027-1	1,35	NTU	< ou = 2 °
✓ Couleur	NF EN ISO 7887	<0,01	Unité PtCo	< ou = 15 °
✓ Ammonium	Spectrophotométrie	<0,04	mg/L	< ou = 0,1 °
✓ Nitrates	Spectrophotométrie	<4,00	mg/L	< ou = 50 °°

UFC : Unité Formant Colonie. (1) Réaction si variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle. Hors conclusion. ▣ : Paramètres sous traités NC : Non communiqué
° Référence de qualité à ne pas dépasser, indicateur de fonctionnement des installations. °° Limite de qualité à caractère sanitaire, à ne pas dépasser. Critère de potabilité.

* : seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. UG : Unités Génomiques

✓ : paramètres respectant les limites et références de qualité réglementaires ✓ : paramètres ne respectant pas les références de qualité réglementaires

✗ : paramètres ne respectant pas les limites de qualité réglementaires (critère de SECURITE sanitaire)

CONCLUSION :

Résultats observés RESPECTANT les limites et les références de qualité fixées par l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

La déclaration de conformité ne tient pas compte de l'incertitude sur les résultats (disponible sur demande).

Ce rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai, ou le type de produit soumis à l'essai (R&D), et tel qu'il a été reçu si prélevé par le client. Les informations données par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire (prélèvement, envoi / dépôt d'échantillons par le client). Pour toutes les eaux analysées, les données de type entretien, fréquence d'utilisation, traitement, sont des données client et relèvent de sa seule responsabilité. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Tout résultat pouvant porter atteinte à la santé publique doit faire l'objet d'une déclaration de votre part auprès des services officiels.

Myriam MOUNIER
Technicienne signataire



1/1

Laboratoire CERES (Siège social) Plaine de la Chapelle - 07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 31 90 - Fax 04 75 94 33 40 - Site Internet : www.lab-ceres.com - Email : contact@lab-ceres.com

En Région Rhône-Alpes En Région Languedoc - Roussillon En Région Provence Alpes - Côte - d'Azur

N°Azur 0 810 810 206

N° de TVA intracommunautaire : FR 47419921580
N° Siret 419 921 580 00017
S.A.S. ACMARIS au Capital de 7317,54 €